

Jusqu'au 14 mars 2023

Appel à projets national Patrimoine écrit 2023

L'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » vise à soutenir les projets exemplaires concernant les collections patrimoniales des bibliothèques relevant des collectivités territoriales ou de leurs groupements.

Projets soutenus

Les opérations soutenues dans le cadre de l'appel à projets national « Patrimoine écrit des bibliothèques » peuvent concerner l'un des trois domaines suivants :

- Signalement des collections de manuscrits, de livres imprimés anciens, de documents iconographiques ou de fonds locaux et spécialisés.
- Conservation des collections patrimoniales.
- Valorisation des collections patrimoniales.

Contact

Direction générale des médias et des industries culturelles Service du livre et de la lecture Bureau du patrimoine patrimoine.sll@culture.gouv.fr 01 40 15 75 81 182 Rue Saint-Honoré, 75001 Paris

Informations et dépôt des candidatures

Pour cette édition 2023, les candidatures se font entièrement en ligne $vi\alpha$ le portail Démarches simplifiées.

- Présentation de l'appel à projet national « Patrimoine écrit des bibliothèques » (nouvel onglet).
- Accédez au portail Démarches simplifiées (nouvel onglet).